

de la mise en vigueur immédiate des révisions de traitement intéressant les catégories d'employés du groupe B pour ce qui est du programme de révision cyclique des traitements...

M. l'Orateur: A l'ordre! Je voudrais rappeler à l'honorable député, qui, bien qu'il soit nouveau venu, a déjà siégé ici, qu'il serait bien approprié d'inscrire sa question au *Feuilleton*.

M. Byrne: Monsieur l'Orateur, j'ai déjà signalé qu'il existe un grave malaise chez les fonctionnaires de l'État. Ma question est d'une grande importance à l'heure actuelle.

M. l'Orateur: Soit dit sans vouloir offenser l'honorable député, je suis d'avis que les questions visent à obtenir des renseignements et non à en donner.

L'hon. Paul Martin (Essex-Est): Monsieur l'Orateur, me permettez-vous de dire que la question était recevable? L'honorable député cherchait à établir la politique du gouvernement à l'égard du genre de négociation, ou de l'instrument de négociation, auquel les fonctionnaires veulent avoir recours pour poursuivre leurs entretiens avec le gouvernement. C'est là, certes, une question légitime. En vertu de nos règles et traditions, l'honorable député devrait être autorisé à la poser.

M. l'Orateur: En réponse à l'honorable député d'Essex-Est, je dirai que l'honorable député de Kootenay-Est était peut-être animé d'intentions légitimes mais qu'il n'y paraissait pas de la façon dont il a posé sa question.

(Plus tard)

M. Byrne: J'aimerais poser ma question d'une autre façon, espérant que le premier ministre jugera à propos d'y répondre. Le premier ministre dirait-il à la Chambre quel examen on accorde à la requête des fonctionnaires demandant qu'une augmentation de traitement soit accordée au groupe B? Toutes les augmentations seront-elles rétroactives au 1^{er} octobre?

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je ne vois aucune différence entre la question antérieure et celle-ci.

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

LA THALIDOMIDE—ON DEMANDE L'ÉTUDE DE LA QUESTION PAR UN COMITÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): J'aimerais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être

[M. Byrne.]

social. Vu le grand nombre de ceux qui s'intéressent à la question, le gouvernement pourrait-il songer à établir un comité de la Chambre qui serait chargé d'étudier les circonstances entourant la vente et la distribution de la thalidomide, d'étudier ce qui se fait pour aider ceux qui en sont victimes, et de prendre les mesures nécessaires en vue d'empêcher pareille tragédie de se reproduire?

L'hon. J. W. Monteith (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Comme les honorables députés ont pu le lire dans le discours du trône, nous sommes à prendre des mesures sous forme d'une modification à la loi sur les aliments et drogues; une fois que cette modification sera proposée, je suis sûr que tous les honorables députés auront toute la chance voulue de discuter de la question.

M. Knowles: Si le ministre est incapable de répondre à ma question, alors je vais lui en poser une autre. Une fois le bill modificateur adopté en deuxième lecture, sera-t-il déferé à un comité de la Chambre?

L'hon. M. Monteith: Non, je ne saurais dire cela.

(Plus tard)

M. D. R. Mitchell (Sudbury): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le Ministre peut-il nous dire si l'on envisage de diviser immédiatement la Direction des aliments et drogues de son ministère, ce qui assurerait de meilleurs services d'inspection?

L'hon. M. Monteith: Non, monsieur l'Orateur.

L'ÉNERGIE

LE COLUMBIA—RENOVI DU TRAITÉ À UN COMITÉ DE LA CHAMBRE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): J'aimerais demander au secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'il est disposé à honorer l'engagement qu'il a pris au cours de la 24^e législature, à savoir, que le traité relatif au Columbia serait déferé au comité des affaires extérieures?

L'hon. Howard C. Green (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Si je me souviens bien de l'engagement que j'ai pris, le traité devait être déferé au comité des affaires extérieures avant sa ratification.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

AU SUJET DE L'EXTENSION DES EAUX TERRITORIALES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. R. Tucker (Trinity-Conception): J'aurais une question à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le ministre peut-il